

INFORMATION CESER GRAND-EST

Membres CFE-CGC CESER Grand Est

Alain MONPEURT

Membre de la Commission Culture, Pôle Finances et administration régionale et commission Finances

Emmanuel DUSSAUSSOIS

Membre de la Commission Jeunesse, Pôle Relations extérieures et commission Relations internationales et transfrontalières

Martine GALLOIS

Membre de la Commission Innovation, enseignement supérieur et recherche

Sabrina GREAU

Présidente de la Commission Tourisme, membre du bureau

▣ Introduction : Discours liminaire de Patrick TASSIN

<https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2020/01/discours-liminaire-pleniere-janvier-2020-presse.pdf> :

Avec cette première plénière de 2020, nous entamons une journée assez chargée en travaux qui annonce une année très chargée. Les différents travaux programmés en 2020 montrent une nouvelle fois la forte mobilisation de notre assemblée sur nombre de sujets très divers, touchant aux enjeux multiples qui traversent notre région et plus largement notre société.

Nous sommes mobilisés sur les questions de transition écologique... notre bureau vient de décider d'engager un travail d'analyse, de réflexion et de proposition pour le futur Contrat de Plan État-Région...

Nous sommes aussi engagés, avec les Conseil de développement du Grand Est pour poursuivre la mise en œuvre de nouvelles formes d'expressions citoyennes...

Nous envisageons de nous pencher, en juin sur les futures orientations budgétaires du Conseil Régional afin de donner le temps à nos préconisations d'être entendues...

Cela nous conduira aussi, cette année à faire le point sur notre façon de travailler, notre fonctionnement, notre organisation, parce que nous sommes un CESER qui produit beaucoup de contributions, de rapports et d'avis et qui organise beaucoup d'initiatives destinées à agiter le débat public.... C'est pourquoi notre bureau a décidé d'organiser un séminaire sur notre fonctionnement et notre organisation....

Pour revenir à notre programme du jour, ... Dans un premier temps nous allons examiner aujourd'hui :

- Le rapport et le projet d'avis intitulé « mettre l'emploi durable au cœur des politiques régionales,
- Un deuxième dossier intitulé « l'action du Conseil Régional en matière de sécurité, gage de liberté et de bien vivre ensemble pour nos concitoyens dans notre région,
- Un projet d'avis « investir dans l'orientation tout au long de la vie »,
- Nous validerons une contribution du CESER sur la construction d'une stratégie régionale de biodiversité lancée par le Conseil Régional.

Les membres CFE-CGC du CESER GRAND EST, lors de l'assemblée plénière du 30 janvier 2020, ont participé à l'adoption des textes et avis suivants :

Mettre l'emploi durable au cœur des politiques régionales, quelle stratégie pour la Région Grand-Est ?

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/mettre-lemploi-durable-au-coeur-des-politiques-regionales-quelle-strategie-pour-la-region-grand-est/>

Avis adopté à l'unanimité

Le Président du Conseil Régional du Grand Est, Jean ROTTNER, a saisi le CESER en août 2018 sur la question des politiques régionales de l'emploi. Cela pose la question de la construction d'une stratégie régionale qui concernera l'ensemble des acteurs dont le Conseil régional.

La multitude des acteurs, des dispositifs et des financements croisés, font des politiques de l'emploi un système complexe, difficile à appréhender.

Il est tout d'abord important de rappeler que la compétence « emploi » est une compétence générale de l'État, même si les politiques publiques pouvant soutenir plus ou moins directement l'emploi, relèvent aussi des différents échelons des collectivités territoriales, notamment des Régions : développement économique et formation professionnelle en premier lieu, mais aussi sans toutes les citer, aménagement du territoire, innovation, jeunesse, tourisme, agriculture.

Pour que la politique régionale produise des effets bénéfiques supplémentaires sur l'emploi, le CESER considère qu'il faudrait bâtir, dans le cadre d'une expérimentation régionale volontariste, une véritable stratégie intégrée pour l'emploi. Trois axes forts la constituent :

1. *Développer l'emploi par l'innovation et le renforcement des fonctions stratégiques*
2. *Faire du pilotage des politiques de l'emploi une compétence du Conseil régional*
3. *Une politique régionale de l'emploi à déployer dans et avec les territoires*

Le CESER préconise également d'amplifier les efforts de création des conditions favorables **à l'émergence d'expérimentations pour l'emploi d'utilité sociale dans le Grand Est.**

Enfin, il propose de renforcer les soutiens à l'ingénierie de développement territorial et la mise en place d'un soutien financier aux nouveaux emplois issus des initiatives territoriales

L'action du Conseil Régional en matière de sécurité, gage de liberté et de bien-vivre ensemble pour nos concitoyens dans notre région

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/laction-du-conseil-regional-en-matiere-de-securite-gage-de-liberte-et-de-bien-vivre-ensemble-pour-nos-concitoyens-dans-notre-region/>

Avis adopté à l'unanimité des suffrages exprimés avec une abstention.

Avec l'élargissement de son périmètre géographique, le renforcement de ses compétences et l'émergence de nouveaux risques notamment liés au numérique, la question de l'action du Conseil régional en matière de sécurité devient légitime.

Le CESER a fait le constat d'une implication croissante du Conseil régional en matière de **sécurité dans les transports et les lycées**. Au-delà de son périmètre direct d'intervention, il est apparu un **risque lié à l'émergence du numérique**.

L'importance d'une présence ciblée et adaptée des services publics, dont les forces de l'ordre, afin d'assurer l'équité territoriale et contribuer au continuum de sécurité est rappelé.

Le CESER insiste sur le rôle fondamental de la formation tout azimut : des professionnels de la sécurité, des acteurs publics et privés et du citoyen dès le plus jeune âge. La formation concourt à renforcer la capacité à faire face, se protéger, protéger, porter secours ou encore donner l'alerte.

Le Conseil régional pourrait dans l'avenir occuper un rôle plus important en tant qu'animateur des questions de la sécurité à l'échelle de son territoire.

Investir dans l'orientation tout au long de la vie : les clés de la réussite

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/investir-dans-lorientation-tout-au-long-de-la-vie-les-cles-de-la-reussite/>

Avis adopté à l'unanimité

L'orientation est traitée sous l'angle de l'individu et de ses droits quels que soient son statut, son lieu de vie ; tout en s'inscrivant dans le premier axe stratégique du CESER : pour un développement harmonieux de la Région Grand Est, celui-ci doit être collectif, solidaire, humain et durable.

Le CESER a organisé ses préconisations autour du triptyque : l'information, la communication et l'accompagnement qui interpellent la coordination des acteurs du SPRO (Service Public Régional de l'orientation) et nécessitent la conduite d'une réflexion concertée en amont de sa mise en œuvre.

Les préconisations du CESER élaborées à partir des comptes rendus d'auditions, c'est-à-dire du vécu des acteurs du SPRO ont fait émerger 4 convictions :

- **Le développement de la compétence à s'orienter** qui doit s'acquérir progressivement dès le plus jeune âge et **tout au long de la vie**. En effet, en raison de la diversification des formations et de la multiplication des transitions professionnelles, la perte de sens et la désorientation deviennent des risques de plus en plus fréquents,
- **Un besoin d'accompagnement humain qui facilite le questionnement, l'auto-évaluation et la valorisation des expériences des individus** vers la construction de leur projet professionnel et de vie. La mise à disposition d'outils numériques, aussi performants soient-ils, ne peut être la solution miracle aux problèmes rencontrés par les personnes qui cherchent à s'orienter.
- **Un besoin omniprésent d'évaluation** que ce soit dans le cadre du déploiement des réformes, des dispositifs, et des outils d'orientation. Elle devrait précéder, accompagner et suivre tout changement afin d'améliorer et de ne pas déconstruire ce qui fonctionne, facilitant ainsi toute adaptation au changement.
- **Un besoin de construction avec les acteurs de terrain**, en l'occurrence les acteurs du Service Public Régional de l'Orientation ainsi que tous les acteurs impliqués dans l'orientation. Pour favoriser l'innovation pédagogique ou technique, l'objectif est de leur permettre de réfléchir de manière collaborative aux choix d'avenir en tenant compte des pratiques existantes éprouvées et des propositions des uns et des autres, en évaluant leur faisabilité, et en allouant les moyens et le temps nécessaire.

Toutefois, investir en moyens financiers et humains, apparaît indispensable car une orientation tout au long de la vie réussie permet de limiter les coûts mobilisés pour remédier à l'échec scolaire, aux difficultés de recrutements, aux reconversions inhérentes au mal être dans l'activité professionnelle.

Face à la marchandisation des services en information, orientation et aide à la décision, qui surfe sur les angoisses des jeunes, des parents et des adultes, les usagers ont besoin d'un service public de l'orientation ambitieux, qui articule au mieux les politiques nationales et régionales dédiées. Dans ce sens, la future Stratégie Régionale de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) devra inscrire l'orientation au cœur de ses ambitions.

Contribution du CESER à la Stratégie régionale pour la biodiversité

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/contribution-du-ceser-a-la-strategie-regionale-pour-la-biodiversite/>

Avis adopté à l'unanimité

La loi affirme avec raison que la reconquête de la biodiversité est l'affaire de tous. Elle met en place des instances « sociétales et d'expertise » associant tous les acteurs aux débats sur la biodiversité, sur le plan national et régional.

Le CESER a souhaité apporter son regard sur la stratégie régionale pour la biodiversité en cours d'élaboration par le Conseil régional autour de cinq axes et objectifs :

- **L'implication des acteurs serait accrue si une Agence régionale de la biodiversité était créée,**
- **L'arborescence de la réflexion : de la nécessité de hiérarchiser les 40 défis identifiés,**
- **Le financement doit être construit sur le principe de l'éco-conditionnalité,**
- **La connaissance de la biodiversité avec le rôle primordial d'un observatoire,**
- **Autres points de vigilance : les espèces invasives, l'éducation à l'environnement de tous et les pressions sur les écosystèmes...**

Enfin le CESER souhaite la mise en œuvre d'une territorialisation de la stratégie car les territoires n'ont pas les mêmes caractéristiques

Rapporteur : Martine GALLOIS

CFE-CGC UR GRAND-EST